

Remarque :

Les chiffres sont actualisés au fur et à mesure du traitement des données tardives et ce pour toutes les rubriques (sinistre réglés, sinistres déclarés, primes cédées, commissions).

Les faits saillants ayant marqué l'activité au quatrième trimestre 2023.

Tunis Re confirme, encore une fois sa résilience face à un environnement toujours difficile et affiche au terme de ce quatrième trimestre des performances techniques et financières solides :

- ❖ Un chiffre d'affaires de **213,672MDT**, en progression de **9,4%** par rapport au 31/12/2022 définitif.
- ❖ Une évolution notable a été réalisée au niveau du chiffre d'affaires des branches non vie consolidées (ordinaire et retakaful) **+14%**, constatée principalement pour les branches Incendie **+9%** et Accidents risque divers **+25%**.
- ❖ L'activité **Retakaful** a clôturé ce quatrième trimestre avec une augmentation de son chiffre d'affaires, passant de 17,837 MDT en décembre 2022 à **19,835 MDT**, soit une hausse de **11%**.
- ❖ Après rétrocession les primes retenues ont enregistré une **nette progression de 13%** par rapport au 31.12.2022.
- ❖ Par rapport aux objectifs fixés, le chiffre d'affaires provisoire à fin 2023 a dépassé les prévisions de **5 points**.
- ❖ Le ratio de sinistralité net reste maîtrisé à un niveau de 60% et ce grâce à une bonne gestion des risques, ayant permis la réduction de l'impact de la sinistralité survenue.
- ❖ Les produits financiers ont enregistré une hausse de **7,4%** passant d'un revenu de 26,602 MDT à un produit de 28,582MDT.

Ces produits englobent les intérêts courus et non échus (pour les deux exercices 2022 et 2023). Ils ne tiennent pas compte des intérêts sur dépôts auprès des cédantes.

L'Avancement dans le projet de mise en place des normes IFRS/IAS :

Tunis Re, accorde une grande importance au projet relatif au passage aux normes IFRS, ce projet qui vise une plus grande transparence et une meilleure gestion des risques, Dans ce cadre, plusieurs workshop et ateliers de formation ont été réalisés avec des experts dans le domaine, pour permettre à l'équipe projet une parfaite maîtrise des spécificités de la norme.

Par ailleurs, il est à rappeler que les phases liées aux retraitements des données de 2021 et de 2022 en norme IFRS ont été finalisées et font ressortir un impact positivement modéré.

En parallèle, les travaux de diagnostic pour le passage à la norme IFRS17 sont presque finalisés, la phase d'implémentation sera entamée début 2024.